



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

3 décembre 2019

Aménagements des espaces publics de la 3^e correction du Rhône Le futur visage des berges du Rhône est connu

Lancé en décembre 2018 par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) et son Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), le concours international visant à définir l'aménagement des espaces publics cantonaux situés en sommet des digues du Rhône, de Gletsch au Léman, est aujourd'hui terminé. Le lauréat a été désigné à l'unanimité du collège d'experts. Dès aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre 2019, une exposition installée aux Arsenaux de Sion présente les cinq projets qui ont concouru.

Le concours d'aménagement des espaces publics de la 3^e correction du Rhône (selon le règlement SIA 143), ouvert à l'international en raison de l'ampleur et du caractère inédit de la démarche, visait à définir un aménagement d'ensemble des espaces publics de la 3^e correction du Rhône (R3) longeant le fleuve sur ses deux rives, de Gletsch au Léman. Au total 13 dossiers regroupant plus de 60 bureaux dans les domaines de compétences de l'urbanisme, de l'architecture du paysage, de la biologie appliquée, de l'environnement, de la mobilité et du design, ont été déposés. Au terme d'une première délibération du collège d'experts, 5 équipes ont été sélectionnées pour concourir.

Pour les participants, l'enjeu était de démontrer que, tout en respectant les contraintes techniques et légales ainsi que les surfaces dévolues à la nature et à l'agriculture, les espaces publics de R3 peuvent être autant d'occasions d'offrir à la population des emplacements de qualité qui tiennent compte des différents usages et besoins des riverains.

C'est l'agence BASE de Lyon qui a été désignée lauréate du concours à l'unanimité du collège d'experts présidé par le conseiller d'Etat Jacques Melly et composé de représentants des services vaudois et valaisans concernés, des représentants des communes valaisannes ainsi que de spécialistes de renom. Le projet lauréat a convaincu le jury en intégrant les éléments déjà arrêtés dans le cadre de la 3^e correction du Rhône. Il a également démontré sa sensibilité à l'identité valaisanne et du Chablais vaudois. De plus, ses propositions concrètes d'espaces publics permettent de renouer le lien entre la population et le fleuve.

Désormais il s'agira pour le lauréat de développer ces aspects sous la conduite de l'Office cantonal valaisan de la construction du Rhône et de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud. Les propositions émises seront coordonnées et intégrées dans les mesures d'aménagement du fleuve. Le délai de réalisation sera donc fonction de l'avancement des travaux de chaque mesure de sécurisation.



Exposition itinérante

Dès aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre 2019, les cinq projets retenus pour concourir sont exposés aux Arsenaux de Sion. Par le biais de 30 planches au design attractif, les visiteurs pourront découvrir comment les bureaux participants ont imaginé l'aménagement des espaces publics le long du Rhône.

Le projet lauréat sera également présenté, par le biais d'une exposition itinérante, dans toutes les médiathèques valaisannes au cours du premier semestre 2020.

En parallèle, les travaux de sécurisation se poursuivent avec trois nouveaux chantiers cet hiver à Massongex, Granges et Sion (Ronquoz), en complément de la Mesure prioritaire de Viège.

Personnes de contact

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité du territoire et de l'environnement, Etat du Valais, président du collège d'experts, 027 606 33 00

Tony Arborino, chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), 078 648 81 51

Philippe Venetz, chef du Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA), 079 224 16 75

Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturels, Etat de Vaud, 021 316 75 68

Bertrand Vignal, agence Base Lyon, lauréat du concours, +33 06 30 26 78 65